

Nom	Nom d'usage
Prénom	Date de naissance
Nationalité	Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Lieu de naissance	Département ou pays
Adresse	
Code postal	Ville
Pays	Téléphone
Courriel (obligatoire)@.....	

Inscription sollicitée

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de Licence | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année de Licence |
| <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année de Licence | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de Master |
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de DUT | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année de DUT |

Préciser l'option ou la mention du diplôme :

Etudes suivies

Année	Diplôme ou examen préparé	Résultat *	Etablissement	Ville / Pays
2018/2019				
2017/2018				
2016/2017				
/				
/				
/				

Baccalauréat ou titre règlementaire admis en dispense

Année	Série du Bac ou Intitulé du titre	Etablissement	Ville / Pays

Expériences professionnelles ou acquis personnels (en rapport avec la formation visée)

Année	Nature de l'expérience ou acquis	Etablissement / entreprise	Ville / Pays

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Fait à, le

Signature

Date limite de retour du dossier

Ce dossier doit être envoyé par mail,
avant le **31 mai 2019**.

(Voir en page 3 la liste des pièces à joindre et l'adresse à laquelle envoyer le dossier)

Liste des pièces à joindre au dossier

(Attention, les documents en langue étrangère doivent être traduits par un professionnel assermenté)

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Justificatifs des expériences professionnelles ou acquis personnels (en rapport avec la formation visée)
- Copie du baccalauréat, ou diplôme obtenu équivalent au baccalauréat
- Copie des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur
- Copie des relevés de notes obtenues aux examens dans l'enseignement supérieur
- Programme des études et des formations suivies depuis l'obtention de l'équivalent du baccalauréat
- Pour les candidats dont la langue officielle n'est pas le français**, copie de l'attestation de langue française : DALF, TEF ou DELF niveau B2, TCF (minimum 400 points)

Ne sont pas concernés par ce dossier :

- les candidats étrangers qui résident dans un pays membre du réseau CAMPUS France ; voir sur : <http://www.campusfrance.org/fr/>
- les candidats étrangers qui doivent réaliser une demande d'admission préalable pour une inscription en première année d'études supérieures en France

Où retourner ce dossier ?

En fonction de la formation visée, veuillez adresser ce dossier à :

	Adresse postale	Contacts
UFR Sciences & Techniques	UFR Sciences-service scolarité Avenue Olivier Messiaen 72085 Le MANS Cedex 9	Sco-sciences@univ-lemans.fr ☎ 02.43.83.32.07 ou 32.06
UFR Lettres, Langues & Sciences Humaines	UFR Lettres-service scolarité Avenue Olivier Messiaen 72085 Le MANS Cedex 9	scola-let@univ-lemans.fr ☎ 02.43.83.31.54 ou 31.55
UFR Droit, Economie et Gestion	UFR Droit-service scolarité Avenue Olivier Messiaen 72085 Le MANS Cedex 9	scol-ecodroit@univ-lemans.fr ☎ 02.43.83.31.22 ou 38.16 ou 31.26
IUT Le Mans	IUT Le Mans-service scolarité Avenue Olivier Messiaen 72085 Le MANS Cedex 9	iut-scola@univ-lemans.fr ☎ 02.43.83.34.11
IUT Laval	IUT Laval-service scolarité 52 rue des Docteurs Calmette & Guérin 53020 LAVAL Cedex 01	sco-iut-laval@univ-lemans.fr ☎ 02.43.59.49.01 ou 49.05

Nom		Prénom	
Inscription sollicitée			

Avis du responsable de la formation

Avis favorable Avis défavorable Motif

Observations :

Fait à _____, le _____

Signature :

Proposition de la commission pédagogique

Avis favorable Avis défavorable Motif

Enseignements complémentaires * :	Dispenses d'enseignements * :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

Signature du Président de la commission :

Décision du Président de l'Université

Au vu du dossier présenté par le candidat, et de la proposition émise par la commission pédagogique,
la demande de validation est

Accordée pour l'année universitaire 2019-2020

Refusée pour le motif suivant :

Fait à _____, le _____

Pour le Président et par délégation, la Vice-présidente de la CFVU :

**Code de l'éducation (article D613-46) : Les candidats admis dans une formation peuvent être tenus de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensés de certains enseignements.*